

ESG UQÀM

CENTRE DE PERFECTIONNEMENT



SETYM International

Montréal, Québec, Canada www.setym.com

ACCREDITATION MPDI
MANAGER DE PROJET
DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL



ACCRÉDITATION MPDI MANAGER DE PROJET DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL



L'accréditation MPDI couronne le parcours exemplaire des coordonnateurs et des gestionnaires de projets en leur décernant le titre de Manager de Projet de Développement International. SETYM International et l'École des sciences de la gestion (ESG) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ont développé cette accréditation professionnelle qui constitue un standard dans le domaine du développement international. Il s'agit d'un titre qui permet aux bailleurs de fonds, aux gouvernements et aux agences d'exécution de s'assurer des compétences professionnelles de collaborateurs potentiels. C'est la seule accréditation internationale relative aux projets de développement international.

Elle représente un atout professionnel prestigieux qui témoigne de la maîtrise complète des compétences nécessaires à la gestion de projet de développement international. Elle atteste aussi de l'engagement du gestionnaire accrédité MPDI à se perfectionner de façon continue en gestion de projet. Il s'agit d'un sceau de qualité professionnelle renouvelable tous les cinq ans.

THÈMES DE L'EXAMEN

L'accréditation MPDI implique la réussite d'un examen informatisé rigoureux qui porte sur les grands thèmes de la gestion des projets internationaux. Il est divisé en modules :

- › Politiques d'aide au développement, conception et préparation des projets et programmes
- › Planification opérationnelle, gestion des équipes et contrôle budgétaire
- › Gestion par résultats, indicateurs de performance et suivi-évaluation
- › Passation des marchés

La réussite de chacun des thèmes (note de passage de 50% pour chaque module) est nécessaire pour être accrédité.

REMISE DE L'ACCRÉDITATION

L'examen qui est corrigé par l'**ESG-UQAM** est sanctionné en cas de succès par la remise d'une accréditation officielle, valide pour une durée de 5 ans, vous décernant le titre de Manager de Projet de Développement International (MPDI).



SESSIONS DE PRÉPARATION

L'examen MPDI peut se dérouler à la fin de la majorité des séminaires dispensés par SETYM, mais nous organisons aussi des sessions de préparation à cette accréditation professionnelle. Quoiqu'il ne soit pas obligatoire de suivre cette session de préparation pour passer l'examen, nous vous incitons fortement à vous y inscrire pour maximiser vos chances de réussite. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter notre site Internet **www.setym.com** ou à contacter par courrier électronique à **setym@setym.com** l'une de nos conseillères programme de formation afin d'en connaître les modalités de candidature.



ACCRÉDITATION MPDI MANAGER DE PROJET DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Pour être éligible, les gestionnaires doivent témoigner d'une expérience de travail pertinente d'au moins 3 ans dans le cadre d'un projet ou programme de développement international. Vous pouvez aussi avoir réussi une formation universitaire dans une université reconnue et/ou avoir suivi différentes formations ou perfectionnements en gestion de projet.

Les candidats intéressés doivent constituer et envoyer un dossier professionnel et académique à un jury composé de membres de la direction de **SETYM International** et de l'**École des sciences de la gestion (ESG) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)**. Si votre dossier est conforme aux exigences de l'accréditation, vous passerez un examen informatisé de validation des connaissances et des habiletés.

DOSSIER DE CANDIDATURE LISTE DE DOCUMENTS



Une copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé obtenu lors de vos études;



Un curriculum vitae résumant votre carrière et mettant en évidence vos fonctions en gestion de projet de développement international;



Les attestations d'employeurs faisant état de votre expérience (cumul d'un minimum de trois ans) en gestion des projets de développement international;



Deux lettres de recommandation, dont une au moins provenant d'une personnalité du milieu du développement international (Coordonnateur de projet, Task Team Leader d'une institution multilatérale ou bilatérale, Directeur national au Ministère de la coopération, etc.). Ces lettres doivent impérativement être envoyées via le courrier électronique de la personne les ayant rédigées ou sous pli postal confidentiel;



Une copie des attestations de stages ou séminaires en gestion des projets de développement international que vous avez suivis au cours des cinq dernières années, le cas échéant;



Une attestation de virement d'un montant de 100 Euros (frais de virement à votre charge) pour frais d'examen de votre dossier de candidature. Ces frais ne sont plus remboursables à partir du moment où le dossier est examiné par le comité, et ce même en cas d'inadmissibilité à l'examen.

Un montant de 250 Euros pour les droits d'examen sera par la suite exigé si vous êtes déclaré(e) admissible. Les frais de 250 Euros sont remboursables si le candidat ne consent plus à passer l'examen (frais de virement à votre charge). Veuillez noter que dans le cadre du séminaire de préparation, les frais d'examen de 250 Euros sont déjà inclus dans le montant des frais d'inscription.



ACCREDITATION MPDI MANAGER DE PROJET DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

ESG UQÀM
CENTRE DE PERFECTIONNEMENT

MODALITÉS DE RENOUELEMENT

Votre accréditation, valable 5 ans, arrive à échéance. Vous avez la possibilité de la renouveler pour 5 ans et ce indéfiniment si vous répondez aux critères ci-dessous.

Pour être éligible les gestionnaires doivent témoigner que leurs fonctions actuelles sont toujours liées au domaine de la gestion de projet et/ou du développement international.

DOSSIER DE RENOUELEMENT

LISTE DE DOCUMENTS



Un curriculum vitae à jour mettant en évidence vos fonctions en gestion de projet;



Une lettre de recommandation ou lettre de référence provenant d'une personnalité du milieu. Cette lettre doit être envoyée via le courriel électronique de la personne l'ayant rédigée;



Une attestation d'employeur de moins de 3 ans confirmant votre fonction actuelle;



Une attestation de virement d'un montant de 100 Euros* (frais de virement à votre charge) pour frais d'examen de votre dossier de renouvellement. Les frais de 100 Euros ne sont plus remboursables à partir du moment où le dossier est examiné par le comité.

À SAVOIR

VOTRE DOSSIER DEVRA ÊTRE COMPLÉTÉ
1 MOIS AVANT LA DATE D'ÉCHÉANCE.

30 JOURS APRÈS LA DATE
D'ÉCHÉANCE, VOTRE PERDEZ VOTRE TITRE
D'ACCREDITÉ ET VOTRE PROFIL N'APPARAÎTRA
PLUS SUR NOTRE SITE WEB. VOUS DEVREZ
ALORS CONSTITUER UN NOUVEAU DOSSIER
DE CANDIDATURE POUR REPASSER L'EXAMEN.

L'ACCREDITATION EST
RENOUELEMENT À VIE
SI VOUS RÉPONDEZ AUX MODALITÉS.



ACCREDITATION MPDI MANAGER DE PROJET DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL



COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE

En 2016, nous avons implanté une communauté web des managers accrédités par SETYM International et l'école des sciences de la gestion de l'université du Québec à Montréal (ESG-UQAM).

SETYM International a mis en place cette communauté afin de faire la promotion de ses managers accrédités et les accompagner dans leur cheminement professionnel. En effet, les institutions et les bailleurs de fonds qui sont à la recherche de compétences qualifiées auront accès à ce répertoire public.

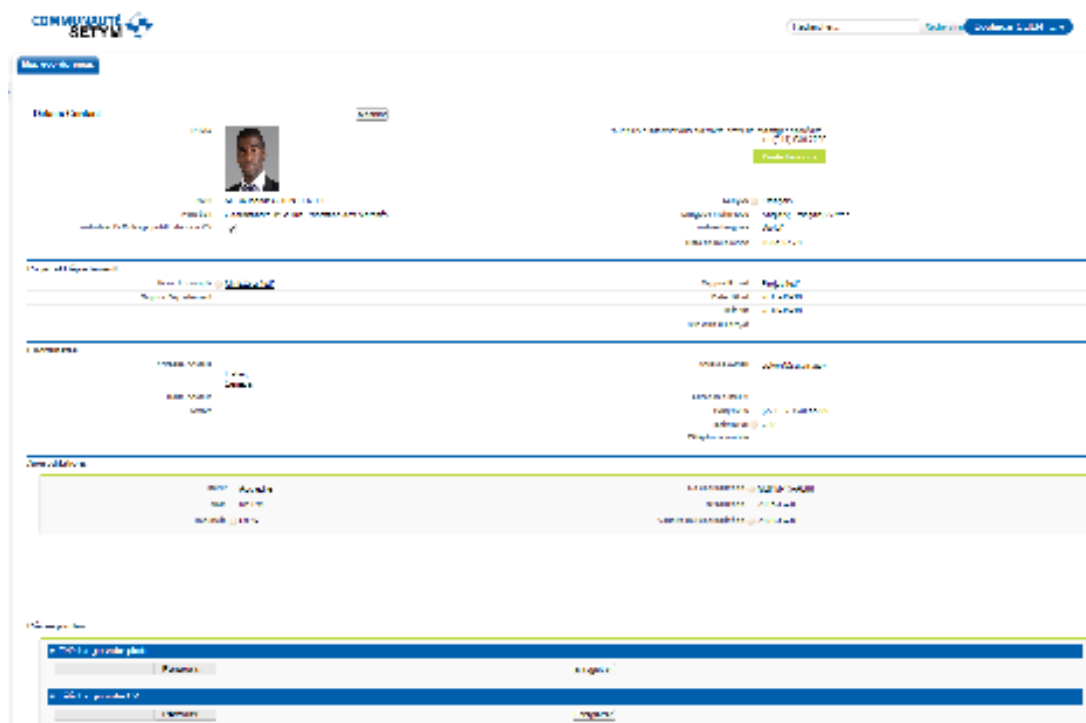


PROFIL DU MANAGER ACCRÉDITÉ

Les accrédités ont accès à leur propre profil. Vous pourrez accéder aux informations concernant votre accréditation et mettre à jour vos informations personnelles. Il est aussi possible d'y afficher votre curriculum vitae, si vous le désirez.



CONSULTEZ LE RÉPERTOIRE WEB
DES MANAGERS ACCRÉDITÉS





ACCRÉDITATION MPDI MANAGER DE PROJET DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUEMMENT POSÉES

EST-CE UNE FORMATION ?

C'est un examen d'une durée de 3 heures, précédé si désiré d'une formation préparatoire de deux semaines qui couvrent les thèmes suivants :

- Politiques d'Aide au Développement, Conception et Préparation de Projet
- Planification Opérationnelle, Gestion des Équipes et Contrôle Budgétaire
- Gestion par Résultats, Indicateurs de Performance et Suivi-Évaluation
- Passation des Marchés

Les questions sont directement reliées aux connaissances, habiletés et outils dont la maîtrise est nécessaire à la gestion des projets de développement international.

QUI PEUT ÊTRE CANDIDAT ?

Toute personne qui possède un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle (validée par attestations d'employeurs) en gestion de projet de développement international.

PEUT-ON PASSER L'EXAMEN N'IMPORTE OÙ ?

Afin d'assurer la crédibilité et la transparence du processus, les examens se tiennent dans l'un des centres de formation de SETYM sous la surveillance de nos formateurs. Toutefois il existe certaines possibilités en fonction des mandats de SETYM et de notre présence dans votre pays.

EN QUOI L'ACCRÉDITATION MPDI DIFFÈRE-T-ELLE D'AUTRES DIPLÔMES OU CERTIFICATIONS ?

L'accréditation MPDI est unique, c'est la seule qui concerne spécifiquement la gestion des projets de développement international.

Le cycle des projets de développement international est en effet différent de celui des autres projets. Il en va de même pour leur environnement, le contexte réglementaire et les modalités de passation des marchés. Cette accréditation atteste donc que le manager est spécialisé dans la gestion spécifique des projets de développement international.

QUI FINANCE LES FRAIS (100€) D'EXAMEN DU DOSSIER DE CANDIDATURE ET LES FRAIS (250€) DE PARTICIPATION À L'EXAMEN ?

Chaque candidat(e). Notons toutefois que pour les candidats inscrits au séminaire de préparation, les frais d'examen sont inclus dans le coût de la formation.

DOIS-JE REPASSER L'EXAMEN TOUS LES 5 ANS ?

Non, l'accréditation est valide 5 ans, mais renouvelable indéfiniment si vous répondez aux modalités.

Y-A-T-IL UNE PRÉPARATION ?

Oui, un guide de référence électronique sera envoyé aux candidats déclarés admissibles après évaluation de leur dossier de candidature. Les candidats demeurent entièrement responsables de leur préparation à l'examen.

Chaque séminaire spécialisé SETYM constitue une formation utile pour se préparer aux modules spécifiques de l'examen. Cependant, nous avons créé un séminaire/atelier spécifique en **Préparation à l'accréditation MPDI**. Ce séminaire permet aux candidats de réviser de façon intensive tous les thèmes des 4 modules et de s'entraîner in situ à passer l'examen officiel qui sera administré le dernier jour du séminaire.

PEUT-ON PASSER L'ACCRÉDITATION SANS ASSISTER À UN SÉMINAIRE SETYM ?

Oui, mais sachez que vous augmentez considérablement vos chances de réussir un ou plusieurs modules en suivant au préalable les séminaires SETYM, en particulier le séminaire/atelier de **Préparation à l'accréditation MPDI**.

DOIT-ON REPASSER TOUS LES MODULES EN CAS D'ÉCHEC À L'EXAMEN ?

Non, votre dossier mentionnera les modules réussis. Vous pourrez repasser gratuitement les modules échoués à l'intérieur d'un délai de deux (2) ans, à compter de la date de l'examen. Passé ce délai, vous devrez constituer un nouveau dossier et repasser l'examen dans son entièreté.

PEUT-ON UTILISER L'ACRONYME MPDI ?

Il s'agit d'une accréditation professionnelle reconnue internationalement. Les détenteurs ont le droit d'utiliser l'acronyme MPDI et de l'accoler à leurs titres et qualités dans le cadre de leur exercice professionnel. Exemple :

Aminata OUEDRAOGO, Ing., MPDI